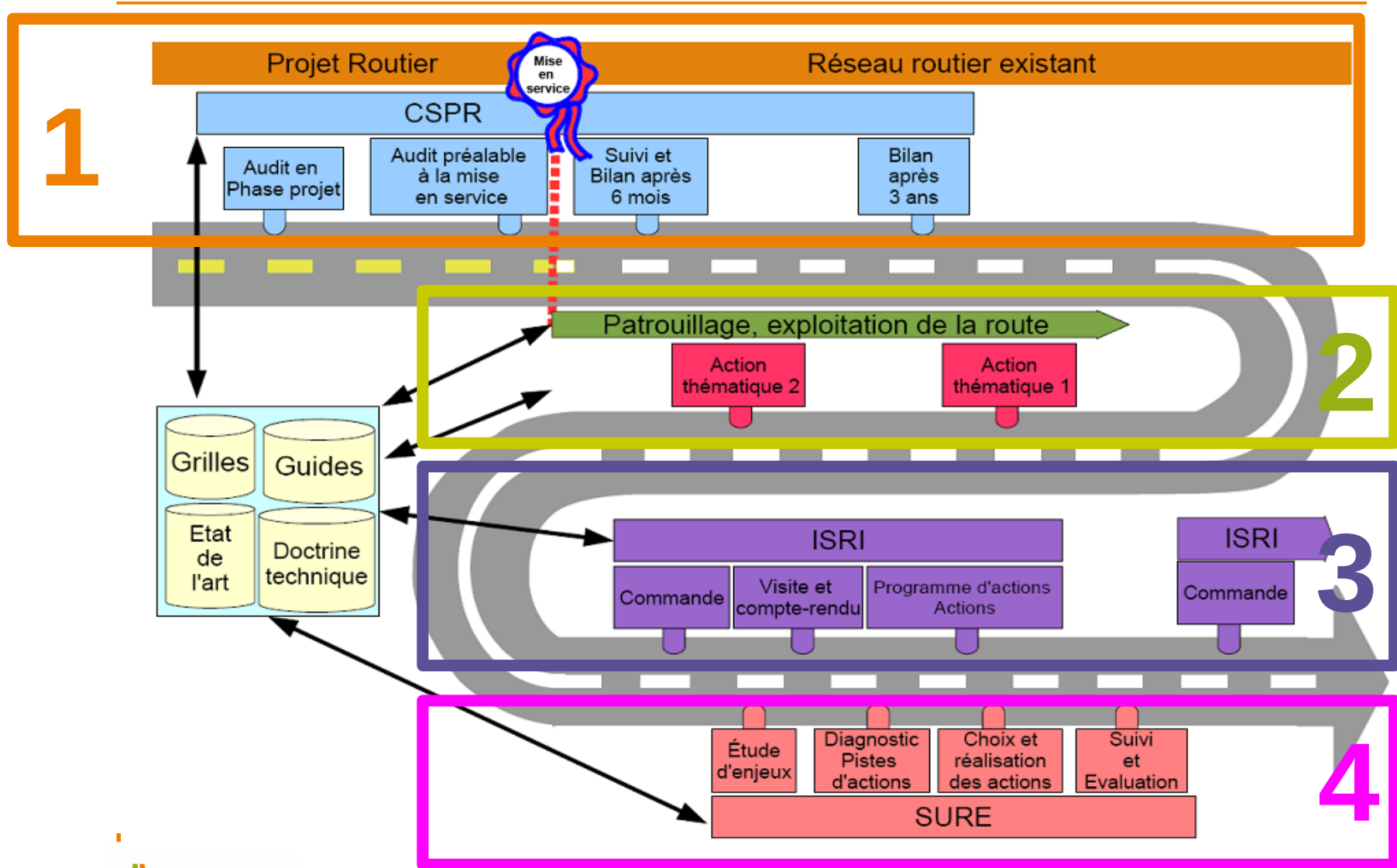


La démarche ISRI

Inspection de Sécurité Routière des Itinéraires

La sécurité dans la vie d'une route



Objectif de l'ISRI

Faire un diagnostic :

- ✓ Des particularités de la route existante
- ✓ De l'environnement de la route :

les « *événements routiers* »

... qui peuvent influencer le comportement du conducteur et avoir ainsi des répercussions sur la sécurité routière.

Objectif de l'ISRI

Les inspecteurs :

- ✓ Des usagers de la route, mais pas des experts ;
- ✓ Une vision neuve qui reste le point de vue de l'utilisateur ;
- ✓ Des agents certifiés mais :
 - ✓ Qui ne font pas de jugement de valeur,
 - ✓ Qui ne proposent pas d'action corrective,
 - ✓ Qui identifient les points surprenants, non exhaustifs, sans référence à des standards, normes,...

Le manuel de référence

Adapté au type de route ou de carrefour

Les 7 critères d'appréciation de la qualité d'un aménagement routier sécurisé

- La **V**isibilité
- La **L**isibilité
- l'adéquation de l'infrastructure aux contraintes **D**ynamiques
- Les possibilités d'**É**vitement et de récupération
- La limitation de la **G**ravité des chocs
- La **C**ohérence de tous les éléments de la voirie et de son environnement
- La gestion des **F**lux dans un objectif de sécurité

Les attentes de l'exploitant

- Une approche :
 - ✓ préventive
 - ✓ simple
 - ✓ efficace et pratique
 - ✓ récurrente et systématique
 - ✓ à son initiative et à son bénéfice
- En trois temps :
 - ✓ La commande
 - ✓ Les visites et le compte-rendu
 - ✓ Le plan d'action

Programmation

- Intégrer les contraintes de l'exploitant,
- DEUX inspecteurs / itinéraire,
- 80 km sur routes bidirectionnelles, ou 120 km sur routes à chaussées séparées et échangeurs dénivelés,
- De JOUR et de NUIT,
- Des précisions fournies par l'exploitant : l'itinéraire, la période, les documents à fournir, les véhicules et protections (si besoin), les contacts

En conclusion

- Un **enjeu** important dans le contexte européen (prise en charge de la sécurité par l'exploitant)
- Des **points de vigilance** :
 - ✓ Des véhicules équipés (et quelques équipements spécifiques)
 - ✓ Organisation du temps de travail (cycles de travail, travail de nuit, respect des contraintes minimales)
 - ✓ Sécurité des agents

MERCI

Pascal GAUFICHON

Chargé d'études en signalisation de direction

Cerema Sud-Ouest

05 56 70 65 95

Pascal.gaufichon@cerema.fr